



La sauvegarde
des documents

La **clé** de la prévention!

Sauvegardez vos documents.

Et ayez l'esprit tranquille !

Vous avez démontré, jusqu'à présent, que vous avez le réflexe de préserver vos biens de valeur par des initiatives de prévention et des solutions pour éviter les accidents et sinistres. Bravo!

Mais que faites-vous de vos documents municipaux, tels que plans architecturaux, registres, esquisses, rapports, photos et archives ? En prenez-vous bien soin ? Eux aussi représentent pourtant des biens de valeur !

En 2006, vous avez participé avec enthousiasme à notre première campagne de prévention, qui a porté sur le burinage. En 2007, vous avez accordé une haute note d'appréciation à notre campagne sur la sécurité dans les aires de jeu et de sport.

Prêts à profiter d'un nouveau thème emballant ?

Voici notre campagne 2008 : « La clé de la prévention »

Cette campagne a pour objectif de vous rappeler l'importance – que dis-je, la nécessité – de protéger tous vos documents administratifs et légaux.

En vedette, cette année, deux clés de mémoire USB pratiques et gratuites !

Grâce à ces deux outils, qui peuvent être comparés à des mallettes de transport d'information ou à des voûtes d'entreposage de données électroniques, vous serez mieux équipés pour faire des copies de sauvegarde et permettre à votre personnel de se déplacer avec leurs informations au bout des doigts.

Empressez-vous d'utiliser les deux clés et économisez temps, espace et tracasseries.

La sauvegarde des documents est une inestimable clé de prévention !
Merci de nous aider à vous aider.

La directrice générale et chef de l'exploitation,

Linda Daoust



Le Réseau des municipalités de Québec